



RAPPORT MORAL

Rapport moral est peut-être un bien grand/gros mot, disons une introduction pour ouvrir cette 18^{ème} Assemblée Générale sous le titre, en forme de question

« **Travailleurs pauvres et précarité : l'action des SIAE ?** »

Sur un territoire Rochefortais....

Vous avez tous remarqué que le contexte a radicalement changé et qu'en moins de 9 mois nos gouvernants sont passés de la croyance des vertus libérales pour le plein emploi à l'urgence réparatrice d'un Etat sauveur du système économique.

Dans le premier cas, « ceux qui n'avaient pas d'emploi c'était quand même un peu leur faute et quand ils voudront s'y mettre on donnera les moyens, »

Dans le deuxième cas, tous les moyens sont concentrés pour sauver le système et permettre à ceux qui perdent gros de s'en sortir.

Dans les deux cas, les moyens de la solidarité nationale sont insuffisamment mobilisés pour répondre à la souffrance des personnes privées d'emplois et aux dégâts psycho-sociaux qu'elle génère.

En préparant cette Assemblée, je me repençais sur bientôt 20 ans d'action d'IRIS, et sans être Madame Soleil, Si ON nous avait écouté un peu plus, porté attention à nos réflexions, propositions, si nous avions été moins perçus comme un secteur de 2^{ème} zone, moins productif et davantage réparateur que créateur de richesse. ON aurait pu amplifier notre démarche pour faire exister un développement durable orienté emploi et éviter de se mettre dans le mur.

(Et un plan de relance sans une réelle ambition de transformation globale, n'évitera pas le mur, il ralentira tout au plus, pour certains, le choc mais après !!)

Bien sûr les entreprises connaissent des difficultés, et nos structures ne sont pas épargnées, nous enregistrons une perte de 7 conventionnements en 2008. Nous comptons tout de même plus de 160 structures juridiques distinctes pour 180 conventionnements. Cependant on peut penser que 2009 impactera davantage notre secteur, le rapport d'observation que vous présentera Alain vous en donnera la bonne mesure.

Mais les grands perdants de cette gestion non prévisionnelle du développement territorial sont les personnes modestes, privées d'emploi, à très faibles ressources, sans moyen d'organisation, et privées de perspectives d'avenir.

Je vous rappelle qu'en région Poitou-Charentes, sur une population totale de près 1 700 000 habitants, 15% de la population vit avec moins de 735€ .Sur environ 700 000 ménages, 100 000 d'entre eux déclarent moins de 515 €/mois.

Le débat que nous animerons cet après midi nous éclairera sur cette problématique et esquissera des pistes d'actions afin que nous renforçons notre démarche d'acteurs de parcours promotionnel pour chacun de nos salariés.

Allons-nous faire comme les grands de ce monde, le dos rond en attendant que la tempête passe et tout reprendre comme avant, ou saisirons-nous cette occasion pour partager plus équitablement nos richesses d'emploi, d'environnement, de qualité de vie... Il y a là, pour nos organisations, un horizon ouvert pour tous, stimulant, générateur d'innovation, de créativité, d'enthousiasme et d'humanité...

C'est bien dans un tel contexte qu'il convient d'agir de manière unifiée et on peut regretter que nos réseaux ont du mal à défendre, au niveau national, une position commune laissant la place à la dispersion des forces, la défense d'intérêt sectoriel et accentuant le risque d'instrumentalisation et engendrant la faiblesse des plans d'actions et des moyens nécessaires.

Mais en région Poitou-Charentes, nous agissons ensemble, après que chaque réseau représenté ait clarifié ses positions au sein du Conseil d'Administration, ça n'est pas toujours simple, certains pensent que nous sommes politiquement atone alors que c'est l'inverse.

Nous sommes forces de propositions au service du développement des territoires et des personnes fragilisées par la perte d'emploi parce que nous parlons d'une seule voix, c'est cela notre force, c'est pour cela que l'Etat et la Région sont attentifs à nos travaux. Bien des régions nous envient pour les moyens que nous réussissons à mettre à disposition des structures et la richesse du partenariat engagé aussi bien avec l'Etat, les Collectivités que le secteur économique. Le rapport d'activité qui vous sera présenté par l'équipe en témoigne par la richesse et la diversité des actions conduites en 2008.

Une ombre au tableau : l'absence de représentation du réseau CHANTIER école dans notre Union Régionale. Et cela impose une clarification.

Le Conseil d'Administration d'IRIS a proposé en 2005 au réseau national d'organiser en région sa représentation jusqu'alors inexistante, ce qui a été accepté. Nous avons donc été à l'initiative de l'organisation d'une représentation régionale du réseau CHANTIER école. L'association régionale créée à cette époque n'a pas souhaité en 2006 s'associer aux autres réseaux au sein de l'Union Régionale IRIS. C'est son choix.

Bien entendu cela n'a en rien changé au support qu'apporte l'équipe technique d'IRIS aux Chantiers d'Insertion qui nous contactent. La mission d'IRIS de par la volonté de ses adhérents et la demande de nos partenaires Etat et Région est mise en œuvre pour toutes les SIAE de la région.

Par ailleurs, dès 2007 le Directoire d'IRIS, composé des Présidents en région CNEI, COORACE, CNLRQ, a proposé à la DRTEFP d'associer le représentant de l'association régionale CHANTIER école à nos deux rencontres annuelles d'échanges et de prospective IAE. Cela s'est également traduit par la signature d'un EDEC pour que toutes les structures puissent accéder au financement du programme de formation quel que soit leur réseau d'appartenance.

Aussi, nous regrettons le refus d'une collaboration réelle et concrète avec le réseau régional CHANTIER école.

Toutes les actions sur lesquelles nous avons proposé une co-construction dans l'intérêt de toutes les SIAE de la région n'ont pu aboutir. (Définition d'un programme de formation pour les dirigeants des SIAE en partenariat avec l'AFPA, l'EDEC où nous proposons une mise en œuvre non-partisane eu égard aux enjeux de la professionnalisation des SIAE).

Nous regrettons les rumeurs qui laissent entendre qu'IRIS mobiliserait les financements publics qu'elle reçoit que pour ses adhérents et lèserait ainsi l'Association Régionale CHANTIER école.

Les fondateurs d'IRIS, en 1992 n'ont pas souhaité entrer dans les querelles partisanes des réseaux nationaux et aujourd'hui les administrateurs de 2009 non plus.

Comme je le disais précédemment, c'est bien, en cette période de mutation profonde de notre économie que nous avons besoin d'agir ensemble :

- Pour consolider nos structures, les rendre plus efficaces en conjuguant leur mission sociale avec la rigueur et le dynamisme de gestion,
- Pour les accompagner dans l'exploration de nouvelles filières d'activité,
- Pour construire une coopération avec les entreprises dites classiques,
- Pour leur donner toute leur place dans le développement local.

C'est pour ces mêmes raisons qu'il nous est apparu important d'être force de proposition d'un accompagnement dans le cadre du nouveau conventionnement mis en œuvre pour toutes les SIAE, accepté et financé par la DRTEFP. Ce plan a été présenté lors de la rencontre annuelle des réseaux avec la DRTEFP, où il a été validé par tous les réseaux présents en région.

Ce plan est articulé entre une action collective pour l'ensemble des SIAE de la région qu'IRIS assure dans le cadre de son budget annuel, et des actions individuelles financées par le dispositif local d'accompagnement (DLA porté par IPCA- 150 000 euros fléchés).

Ces interventions individuelles sont réservées aux SIAE qui, à l'issue des actions collectives, auraient des difficultés particulières pour formaliser leur offre de services et qui en feront la demande expresse. En Poitou-Charentes, les réseaux de l'IAE, dont l'association régionale CHANTIER école, les Unions locales ou des consultants du dispositif DLA pourront intervenir selon le choix de la SIAE.

C'est une opportunité que nous saisissons pour amplifier l'action de nos structures, augmenter leur capacité, consolider leur pilotage et être au plus près de chacun pour nous préparer aux réformes et évolutions à venir et pour être des acteurs majeurs de la sortie de crise:

Dans le cadre du plan de modernisation Accompagner

- le Diagnostic financier pour sécuriser le financement de l'IAE et garantir aux salariés en parcours un service de qualité
- la mise en œuvre du financement au poste pour tout l'IAE.
- la mise en œuvre d'une modulation encadrée de l'aide aux postes

Dans le cadre du plan de relance :

- Comment ne pas passer à côté du Fond d'investissement Social
- Comment exister dans l'accord cadre pour l'accès à l'emploi des personnes en insertion signé entre le MEDEF, le CNEI, GEIQ et l'Etat

Doit-on répondre la SIAE dans l'urgence à la sollicitation de l'Etat pour augmenter le nombre de postes sans augmentation du financement ni des marchés au risque d'accentuer les difficultés de nos structures ?

Que penser du renforcement de l'aide à l'accompagnement pour les AI et ACI ?

Que penser de la période d'immersion ?

Autant de points d'actualité que nous évoquerons ensemble en fin de matinée.

Avant de conclure, je voudrais saluer le travail de toute l'équipe permanente qui au quotidien, se mobilise pour vous apporter une réponse appropriée et un soutien indispensable pour surmonter les difficultés.

Je vous laisse maintenant découvrir le rapport d'activité 2008 et le plan d'actions 2009 que nous présenterons à plusieurs voix entre le Bureau et l'équipe technique.

Bonne Assemblée Générale.

Jules-Henri Gonzales
Président d'IRIS